



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 juin 2001**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 12 JUILLET 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 26 JUILLET 2001

**Opérations de transferts d'actifs (Déchets Ménagers) sous forme de  
mise à disposition entre la Ville de Niort et la Communauté  
d'Agglomération de Niort**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.  
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme  
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme  
Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, M.  
Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie  
UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M.  
Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique  
GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc  
THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Rémy LANDAIS donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.  
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Louis EPPLIN

DELIBERATION D2012562001

**CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 2001**

**Direction Générale**

**Opérations de transferts d'actifs (Déchets Ménagers) sous forme  
de mise à disposition entre la Ville de Niort et la Communauté  
d'Agglomération de Niort**

Mademoiselle Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,  
Après examen par la Commission Générale,

Les transferts de compétences effectués en 2001, entre les communes membres et la Communauté d'Agglomération de NIORT entraînent la mise à disposition des biens de l'activité "Déchets Ménagers" à la Communauté d'Agglomération de Niort et qu'il convient de constater budgétairement.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Accepter les transferts des biens de l'activité "Déchets Ménagers" sous la forme de la mise à disposition, dont la liste est jointe en annexe.
- Autoriser les opérations budgétaires dont le détail est également joint en annexe.

*(B. BELLEC, Président de la C.A.N., n'ayant participé ni au débat, ni au vote)*

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjointe Déléguée

Fabienne RAVENEAU

[Ordre du jour](#)